



Alliance Dijon Arc Voile

contact@clubadav.com

06.86.06.94.32.

Fiche d'information : Adhésion 2023 à l'Alliance Dijon Arc Voile

Il existe deux types d'adhésions :

Adhésion simple :

Cette formule comprend la licence FFVoile (assurance), l'accès aux locaux du club et donne droit à 50% de réduction sur les stages, cours et locations. Elle permet également de louer un emplacement pour son matériel personnel (bateau, planche à voile...).

Jeune (né après 2004)	90 €
Adulte	120 €
Emplacement container planche (planche à voile, paddle...)	34 €
Emplacement parc à bateau dériveur	84 €
Emplacement parc à bateau catamaran	104 €

Réductions : voir en bas de page.

Adhésion Activité :

Cette formule comprend les prestations de l'adhésion simple, avec en plus la mise à disposition de l'ensemble du matériel du club dès que celui-ci est ouvert, sans limite et sans coût supplémentaire. L'adhésion activité vous permet également de participer aux entraînements du mercredi et du samedi après-midi ainsi qu'à l'ensemble des animations proposées par la club.

Pour les adultes, à partir de la deuxième année, elle engage l'adhérent à participer à la vie du club, notamment aux permanences*.

* Les permanences consistent à ouvrir le club le weekend, à accueillir les pratiquants et assurer leur sécurité. Au moins deux permanents doivent être présent pour ouvrir le club. Au moins un des deux doit avoir participé à une formation RTQ (gestion du club et de la sécurité).

Jeune 6 - 12 ans (né après 2010)	175 €
Jeune 13 - 18 ans (né après 2004)	200 €
Adulte	235 €
Emplacement container planche (planche à voile, paddle...)	20 €
Emplacement parc à bateau dériveur	45 €
Emplacement parc à bateau catamaran	55 €

Réductions :

- 10 % pour les habitants de la communauté de commune Norge et Tille (hors part licence)
- Familles :
 - o - 50 € à partir de la deuxième personne (adhésion activité)
 - o - 15 € à partir de la deuxième personne (adhésion simple)
 - o prix de la licence à partir du 4ème (en 2023 : adulte 60 €, jeune 30 €)
- STAPS : adhésion activité au prix de l'adhésion simple pour les étudiants de l'UFR STAPS de Dijon (avec engagement aux 2 permanences)

=> les différentes réductions ne sont pas cumulables

Procédure d'inscription

La prise des adhésions est dématérialisée et se fait sur le site <https://dijonvoile.axyomes.com>.



Si vous pouvez prétendre à une réduction, **ne réglez pas votre panier** ! (plus d'informations à l'étape 5).

Etape 1 :

- Allez sur l'onglet Boutique.
 - Choisissez votre type d'adhésion (adhésion simple adulte ou jeune, adhésion activité adulte, 6 – 12 ans ou 13 – 18 ans).
 - Téléchargez le document « attestation sur l'honneur » ou « autorisation parentale », il sera à renvoyer au club par mail avec pour objet : Nom Prénom Attestation sur l'honneur ou Autorisation parentale.
 - Si vous le souhaitez, choisissez un emplacement parc à bateau (il faudra envoyer une photo du matériel par mail avec en objet : Parc à bateau Nom Prénom)
 - Validez votre choix.
- ⇒ Pour les familles, les adhésions se prennent les unes après les autres. Après l'étape 4, vous pourrez prendre l'adhésion pour le 2^{ème} membre de votre famille et ainsi de suite.

Etape 2 :

- Entrez les informations du bénéficiaire (à qui est destiné l'adhésion).

Etape 3 :

- Créez un compte client (permet de rassembler tous les paiements d'une personne, d'une famille).

Etape 4 :

- Si adhésion individuelle :
- Cliquez sur « voir mon panier et finaliser ma commande ».
- Si adhésion famille :
- Retournez sur l'onglet boutique et prenez l'adhésion suivante.

Etape 5 :

Vous ne prétendez à aucune réduction et souhaitez payer en carte bancaire en ligne :

- réglez votre panier.

Vous prétendez à des réductions (individuelles ou familles) ou souhaitez utiliser un autre moyen de paiement*.

- Après avoir cliqué sur « voir mon panier et finaliser ma commande », gardez votre identifiant et votre mot de passe et quittez la réservation.
- Envoyez un mail au club à contact@clubadav.com en précisant :
 - o Que vous avez effectué une réservation d'adhésion pour : Noms et prénoms
 - o Le nom de la personne titulaire du compte
- Une fois la demande traitée, le club vous renverra un mail avec un devis intégrant les différentes réductions.
- Connectez-vous à votre espace personnel sur le site <https://dijonvoile.axyomes.com> et réglez votre panier.

Etape 6 :

- Envoyer une photo ou un scan de votre Attestation sur l'honneur ou de l'autorisation parentale à contact@clubadav.com avec pour objet : Nom Prénom Attestation sur l'honneur ou Nom Prénom Autorisation parentale (en fonction du cas).
- Déposez votre certificat médical (tous les 3 ans) ou votre questionnaire médical (tous les ans si pas de CM) sur votre espace licencié. Le certificat médical est obligatoire pour toute personne voulant naviguer, même avec son matériel personnel (pour bénéficier de l'assurance fédérale). Votre identifiant est votre numéro de licence, reçu par mail de la Fédération Française de Voile.

Espace licencié : <http://www.ffvoile.fr/ffv/Web/EspaceLicencie>

Informations Assurances licenciés :

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/assurance/documents/FFV_licence_club_2020.pdf

** Autres moyens de paiement possibles : virement, chèque vacances, liquide : contactez le club à l'étape 5.*

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter !

AUTORISATION PARENTALE
et
ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), père / mère / tuteur légal ⁽¹⁾, autorise mon fils / ma fille ⁽¹⁾
.....⁽²⁾ à pratiquer la voile au club de l'Alliance Dijon Arc Voile.

- J'accepte de recevoir des informations par mail du club (programme de la semaine, animations de club...)
- J'autorise les responsables de la structure à prendre, sur avis médical en cas d'accident, toutes les mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, y compris une éventuelle hospitalisation.
- J'autorise mon enfant à rentrer seul en fin de séances ou si une séance était écourtée.
- J'autorise le club ADAV à prendre et à diffuser des images de mon enfant sur ses différents supports de communication ainsi que sur sa page Facebook et sur son site internet.
- J'atteste que mon enfant est apte à s'immerger et à nager sur une distance d'au moins 25 mètres.
- Je reconnais également qu'il n'y a aucune contre-indication médicale à la pratique des sports nautiques et en particulier à la pratique de la voile (certificat médical obligatoire).
- Assurances complémentaires (à prendre sur l'espace personnel du site de la FFV) :
 - J'atteste avoir reçu la notice d'information relative au contrat d'assurance FFV/MMA/MDS.
 - Je reconnais avoir été informé de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitales invalidité et décès plus important), ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

Le Club de l'Alliance Dijon Arc Voile ne pourra en aucun cas être responsable des fausses déclarations. La responsabilité du club ne s'étend pas en dehors des activités du club.

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

Fait à

⁽²⁾ Indiquer les nom et prénom de l'enfant

Le/...../.....

Signature avec mention « lu et approuvé »

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

- M'engage à utiliser l'ensemble du matériel mis à ma disposition avec le plus grand soin, à signaler tout problème et détérioration et à prendre en charge toute réparation, changement du matériel que j'aurais endommagé, perdu ou cassé.
- Accepte de recevoir des informations par mail du club (programme de la semaine, animations de club...)
- Autorise les responsables de la structure à prendre, sur avis médical en cas d'accident, toutes les mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, y compris une éventuelle hospitalisation.
- Atteste que je suis apte à m'immerger et à nager sur une distance d'au moins 25 mètres.
- J'autorise le club ADAV à me prendre en photo et à diffuser mes images sur ses différents supports de communication ainsi que sur sa page Facebook et sur son site internet.
- Je reconnais également qu'il n'y a aucune contre-indication médicale à la pratique des sports nautiques, et en particulier à la pratique de la voile (certificat médical obligatoire).
- Assurances complémentaires (à prendre sur l'espace personnel du site de la FFV) :
 - J'atteste avoir reçu la notice d'information relative au contrat d'assurance FFV/MMA/MDS.
 - Je reconnais avoir été informé de mon intérêt à souscrire des garanties complémentaires (capitales invalidité et décès plus important), ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

Pour tout renouvellement d'adhésion et pour toutes adhésions STAPS (sauf adhésion simple) :

- Je m'engage à effectuer au moins 2 permanences.

Le Club de l'Alliance Dijon Arc Voile ne pourra en aucun cas être responsable des fausses déclarations. La responsabilité du club ne s'étend pas en dehors des activités du club.

Fait à

Le/...../.....

Signature avec mention « lu et approuvé »